

# DÉLIBÉRATION (1)

- DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU COMITÉ Syndical SMBVA  
 DU CONSEIL \_\_\_\_\_

SÉANCE DU 28 / 03 / 2011  
 concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice \_\_\_\_\_

(1) Le Conseil Municipal       (1) Le Comité Syndical       (1) Le Conseil \_\_\_\_\_  
 réuni sous la présidence de M Alain CORTADE

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, le 28 / 03 / 2011, ce jour  
 Considérant la conformité des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2010  
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010

Constatant que le compte administratif présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de 40 614,10

(1) Un déficit de fonctionnement de \_\_\_\_\_

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit.

PREFECTURE DE VAUCLUSE  
 19 AVR 2011  
 BUREAU DU COURRIER

POUR MÉMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) .....	55 580,25
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) .....	57 173,17
Virement à la section d'investissement .....	112 753,42
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCÉDENT</b> .....	<b>40 614,10</b>
<b>DÉFICIT</b> .....	<b>0</b>
<b>A) EXCÉDENT AU 31.12.2010</b>	
Affectation obligatoire	
• À l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) .....	
Déficit résiduel à reporter .....	22 011,44
• À l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) ...	
Solde disponible affecté comme suit :	
• Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) .....	18 602,66
• Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) ..	
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour _____	
<b>B) DÉFICIT AU 31.12.</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) .....	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) .....	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif .....	
Excédent disponible (voir A - solde disponible) .....	
<b>C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté :</b>	

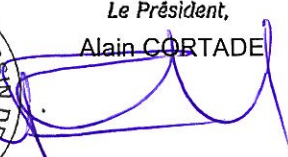
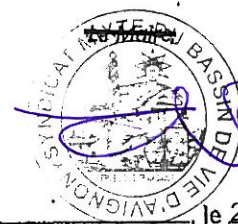
Fait à Le Pontet, le 28 / 03 / 2011,

Délibéré par (1) :  Le Conseil Municipal,

Le Comité Syndical,

Le Conseil \_\_\_\_\_

À Le Pontet, le 28 / 03 / 2011,

Le Président,  
Alain CORTADE  
  


Nombre de membres en exercice ..... 34  
 Nombre de membres présents ..... 19  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 19

Votes : Contre        Pour 19

Abstentions       

Date de convocation : 18 mars 2011

Certifié exécutoire par :

Le Maire       Le Président

compte tenu de la réception

en \_\_\_\_\_ Préfecture, le 19/04/2011

et de la publication, le 19/04/2011

À AVIGNON le 19/04/2011

Le Maire, \_\_\_\_\_ le Président, \_\_\_\_\_

